

---

M.E.S., Numéro 123, Juillet – Septembre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 30 juin 2022

---



## *Revue Internationale des Dynamiques Sociales*

### *Mouvements et Enjeux Sociaux*

*Kinshasa, juillet - septembre 2022*

## LA PLACE DE LA MEUNERIE DANS LA VIE DE KANANGA

par

**Jacques NTUMBA KABEYA WA MUENYI**

*Chef de Travaux, ISDR-Tshibashi/Kananga*

---

### Résumé

La place de la meunerie dans la vie de Kananga, telle est la thématique développée dans cet article. Au centre de cette enquête, s'aligne la préoccupation majeure qui consiste à situer la place de la meunerie dans la vie à Kananga et les contraintes qui entravent sa promotion dans le vécu quotidien de ses exploitants.

Pour pallier à ces écueils, cette étude aligne les préalables ci-après : l'accompagnement des meuniers ou des entrepreneurs, le recours à la sociologie de la fiscalité de développement, l'élargissement de l'assiette fiscale et le respect des principes de l'hygiène fiscale.

### Abstract

The place of milling in the life of Kananga, such is the theme developed in this article. At the center of this survey is the major concern of situating the place of milling in life in Kananga and the constraints that hinder its promotion in the daily lives of its operators.

To overcome these pitfalls, this study aligns the following prerequisites: support for millers or entrepreneurs, recourse to the sociology of development taxation, broadening of the tax base and respect for the principles of fiscal hygiene.

**Mots-clés :** *Meunerie, vie, Kananga*

### INTRODUCTION

Traiter de la place de meunerie dans la vie de Kananga revient à démontrer l'importance que cette activité rend à la population comme source de revenus et comme service, avec comme unité de production le moulin. Dans le contexte de service, nous entendons une activité certes économique, au cours de laquelle l'entrepreneur-meunier effectue sa tâche pour le compte de sa clientèle. A Kananga, le service de base de la meunerie consiste à moudre les cossettes de manioc et les graines de maïs, aliments de base dans la ville. Il s'agit là, de la raison d'être de cette activité.

En effet, Kananga est une agglomération peuplée de 1.272.000 d'âmes. Le procédé traditionnel consistant à broyer le manioc comme le maïs à l'aide d'un pilon dans un mortier comme c'est encore le cas dans les campagnes en RDC, est devenu plus qu'inopérant donc révolu. En plus, les entrepôts de la ville de Kananga n'offrent pas à la clientèle, de façon permanente, comme ailleurs, des tonnes de farine de manioc et maïs déjà mises en sac depuis la disparition des grandes minoteries d'alors. Ainsi, notre préoccupation majeure consiste ici à trouver la place de la meunerie dans la vie à Kananga et les contraintes qui offusquent sa promotion dans le vécu quotidien de ses pratiquants. En d'autres termes, nous cherchons à saisir la portée réelle de la contribution de la pratique de la meunerie comme une des activités économiques parmi les plus en vue et les plus indispensables, dans la mesure où, il n'existe pas de minoterie industrielle à grande échelle de production des biens et des services à Kananga.

Du fait de l'inexistence des minoteries industrielles à grande échelle de production des biens et services à Kananga, il se dégage alors clairement l'intérêt et l'importance que joue la meunerie dans la vie à Kananga. La démonstration de cette affirmation vient d'elle-même et se reflète à travers plusieurs dimensions liées à cette activité. La place de la meunerie s'affiche à deux niveaux : la minoterie comme business pour les uns et la minoterie comme service pour les autres. Ces deux manettes fixent indéniablement la place de choix qu'occupe cette activité dans le vécu quotidien de ses entrepreneurs.

Dans les lignes qui suivent, nous abordons successivement ces deux niveaux ainsi que les contraintes ou pesanteurs qui offusquent la bonne marche de cette activité, et en fin suggérons quelques préalables pour consolider sa place de choix dans ce contexte.

## I. MINOTERIE COMME BUSINESS

Les échecs essayés par les opérateurs de l'économie informelle sont indubitablement justifiés substantiellement par l'ignorance, le snobisme et l'absence d'une étude de faisabilité, préalable à tout investissement méticuleux.

C'est à juste titre que Shomba K. S. établit une corrélation en faisant allusion à Werner Heitmann, entre le développement des compétences des acteurs et l'essor de l'économie informelle. Pour le démontrer, l'auteur se sert de l'Afrique du Sud comme champ d'investigation. D'après lui, face à un taux de chômage élevé et pratiquement constant, le gouvernement sud-africain a identifié les petites entreprises comme des véhicules pour la création d'emplois et la croissance économique et reconnaît que le développement des compétences est un instrument important pour promouvoir l'emploi dans l'économie informelle.<sup>1</sup>

Kananga, ville administrative est une des villes de la RDC où le marché d'emplois est plus qu'étroit. Cela est dû principalement à l'absence de politique de création massive d'emplois et singulièrement à l'absence d'énergie électrique à même d'assurer la promotion des PMI et PME<sup>2</sup>. Ainsi, ne faisant pas exception à la règle, la population de cette ville cherche comment assurer sa survie en entreprenant diverses activités. C'est alors que le terrain se montre fertile notamment à un investissement dans le secteur meunier. Surtout, rappelons-le, à la suite du vide créé par la disparition de grandes minoteries d'antan.

Pour être concret, l'enquête a noté l'engouement à investir dans ce secteur au point d'enrôler même des dames qui en sont propriétaires. En général 89,6% de ces minoteries sont tenues par des jeunes dont l'âge se situe entre 20 et 34 ans. Depuis lors, il s'observe une sorte de ruée dans ce secteur. De nos jours, Kananga compte environ 500 unités de minoterie. Bien gérée, la minoterie nourrit son homme. Ci-dessous les statistiques des meuniers de la ville de Kananga, répartis selon ses cinq municipalités (Communes) pour une période allant de 2017 à 2020.

**Tableau I. Nombre de meuniers à Kananga par municipalité**

N°	Municipalités	2017	2018	2019	2020
1	Kananga	85	103	121	138
2	Ndesha	21	29	33	50
3	Lukonga	57	61	65	73
4	Katoka	43	96	110	126
5	Nganza	48	77	82	92
TOTAL		254	366	411	479

Source : Répertoire sectoriel meunerie de 2017 à 2020, CIS/ Kananga I et II. DPI/ Kasai Occidental.<sup>3</sup>

Force est de constater que les effectifs des meuniers de 2017 à 2020 sont croissants de façon considérable. Cette hausse sensible des PMI du secteur Meunerie se justifie par le fait que la majorité des meuniers trouve de l'intérêt de survie de leurs ménages et la

<sup>1</sup> SHOMBA KINYAMBA S., et al, *Etude sur l'économie informelle à Mbuji Mayi et à Kisangani*, Kinshasa, éd. M.E.S., 2021.

<sup>2</sup> Rapport annuel de la Division des petites et moyennes entreprises du Kasai Central, 2019-2020.

<sup>3</sup> CIS/ Kananga I et II. DPI/ Kasai Occidental. CIS : Centre des Impôts Synthétiques de Kananga I et II, comme succursales réparties dans le quartier Tshinsambi au centre de la commune de Kananga. DPI : Direction Provinciale des Impôts du Kasai Occidental, car jusqu'à présent la décentralisation au niveau de l'administration fiscale n'a pas encore eu lieu.

satisfaction des certains besoins quotidiens, qui débouchent tant soit peu à l'amélioration des conditions de vie.

En plus, cette hausse s'explique aussi par la détérioration de l'environnement économique de la province suite aux affres de KAMUENA SAPU de triste mémoire auxquels s'ajoutent les pillages, le licenciement massif, impaiement ou irrégularité des salaires des agents de l'État pour les uns et les autres du reste modiques. Au regard de ces éléments, la meunerie reste parmi tant d'autres activités génératrices des revenus qui tiennent le coup malgré les multiples aléas ou contraintes qu'elle rencontre.

Ceci étant, voici-ci ci-dessous la situation des recettes réalisées par un meunier de la municipalité de Kananga, tiré au hasard pour l'exercice fiscal 2019/ revenu 2018.

**Tableau II. Recettes réalisées à titre illustratif au courant de l'année 2018**

Nature d'aliment	Quantité /an	Prix unitaire / FC	Prix total / FC	Charges d'exploitation	Gain tiré /FC
Manioc	3120 bassins	2.500	7.800.000	12.261.000	3.495.000
Maïs	26520 Mekas	300	7.956.000		

Source : Nos enquêtes

Les données de ce tableau, illustrent la situation des recettes réalisées par la pratique de l'activité de la meunerie au courant de l'année de revenu 2018 par un meunier tiré au hasard. Il présente les produits ou matières premières (Manioc et Maïs), leur quantité transformée en farine l'an, le prix unitaire par l'instrument de mesure, le prix total, les charges d'exploitations ainsi que le gain tiré ou bénéfice.

Il sied de signaler que les charges du ménage et celles du fisc n'ont pas été déduites dans le gain réalisé.

## II. MINOTERIE COMME SERVICE

Notons que d'un côté, c'est-à-dire sous l'angle d'investissement, la minoterie est une activité génératrice de revenus mais de l'autre, elle est un service dont les populations de Kananga ne peuvent s'en passer. D'abord, le premier reflet à noter c'est sa dispersion à travers toutes les communes de la ville, car partout, ce service est sollicité au quotidien. Il ne se passe aucun jour où la population n'éprouve le besoin de manger, or pour manger, il faut être passé par une minoterie. Cette obligation est de taille lorsqu'on sait que, les ménages qui sont en même de faire de provisions ne courent pas la rue à Kananga. On se nourrit au jour le jour ou pour emprunter le langage populaire, *au taux du jour*, c'est-à-dire en fonction de la quantité de maïs ou des cossettes de manioc tombée dans son sachet.

Ensuite, s'aligne le reflet qui s'observe au travers de l'horaire de prestation d'une minoterie à Kananga. Elle s'ouvre tôt et elle ferme le plus tard possible. Tôt pour les ménages qui ont réuni leur butin très tard la veille et tard pour ceux qui l'ont obtenu tard dans la journée. Tout le monde se sait être le bienvenu, car le meunier ne ferme que quand la file est rompue.

Enfin, le troisième reflet, transparait à travers les couches socioéconomiques, les deux sexes et même les tranches d'âge de la clientèle qui se pointe. Tout le monde, sans distinction de classe, de sexe ni d'âge, s'y amène.

## III. CONTRAINTES

Comme déjà démontré ci-haut, la meunerie passe pour une activité importante dans la vie de Kananga mais son exercice ne se fait pas en toute quiétude ; il renferme suffisamment des contraintes qui rendent malaisés les pratiquants de cette tâche. Ces contraintes sont de divers ordres, notamment celles liées à ou au :

- Paiement des taxes et impôts ;
- Absence d'énergie électrique ;
- Impraticabilité ou la vétusté des routes de desserte agricole ;
- Pénurie en intrants comme huile moteur, mazout ;
- Rareté des pièces de rechanges en cas de panne ;
- Niveau d'instruction de gestionnaires ;
- Taux fluctuant de loyer ;
- Non accès au crédit bancaire ;
- Déficit d'éthique de la part des employés, etc.

Ces différentes contraintes et leurs incidences sur les résultats attendus de leur travail sont examinées dans les lignes qui suivent.

### 3.1. *Paiement des taxes et impôts*

S'acquitter des impôts et taxes est une obligation civique pour tout citoyen soucieux du développement socio-économique de son pays. C'est pour cette raison que l'argent perçu à travers les taxations par l'administration fiscale permet à chaque Etat du monde, de définir les axes prioritaires de son développement pour le bien-être de sa population.

L'entreprise des travaux d'envergure d'utilité publique, ne peut se réaliser sans la contribution de ses citoyens sur base des taxes et impôts liés aux activités des particuliers qui exploitent le sol ou le sous-sol en vue de réaliser le profit.

A cet effet, l'Etat s'approprie des moyens de son action pour booster le développement à travers la construction des infrastructures telles que les routes, les hôpitaux, les écoles, l'entretien des voies de communication, l'érection des ponts, la rémunération du personnel relevant de son ressort et de tant d'autres travaux d'utilité publique.

Mais par contre, pour le cas de la RDC, en général et de la ville de Kananga, en particulier, le paiement des taxes et impôts est perçu par les assujettis, pas seulement comme un fardeau, mais également comme une corvée à cause des exigences hors normes et tracasseries perpétrées par des agents des différents services publics de l'Etat, en l'occurrence ceux de fisc.

L'exorbitance des frais des taxes et impôts<sup>4</sup> ne permet pas aux assujettis de déclarer objectivement leurs chiffres d'affaires ainsi que les recettes réalisées, de peur que les services habilités à cette fin ne puissent fixer les prix à payer proportionnellement aux recettes réalisées.

Pour échapper à ces conditionnalités, certains meuniers se voient obligés de recourir aux voies détournées pour obtenir des documents attestant leur paiement des taxes et impôts négocié auprès des agents de l'Etat congolais mal rémunérés.

L'embarras dans lequel sont plongés ces opérateurs économiques à partir des taxes et impôts, ne leur permet pas de s'épanouir, et de fois pousse certains de fermer leurs activités étant donné qu'ils font continuellement face aux tracasseries administratives et fiscales.

---

<sup>4</sup> A titre illustratif, cfr. Paiement IPR/Nat., IPR Patronal et l'IBP sans tenir compte de SMIG prélevé par l'administration publique.

En définitive, il sied de reconnaître l'impact des activités menées par les exploitants de la meunerie dans une ville totalement dépourvue des structures économiques classiques de taille pour prendre en charge des milliers des personnes sans emploi. A cet effet, l'Etat congolais devrait soutenir les tenants de ces activités en assouplissant les conditions de paiement des taxes et impôts et leur accorder certaines facilités de manière à leur permettre de participer activement au développement de la ville de Kananga, ce qui créerait aussi la pérennité de l'activité.

### **3.2. Absence d'énergie électrique**

Comme d'aucuns le savent, la RDC dispose d'importantes ressources énergétiques, mais moins de 20 % de ses habitants ont accès à l'électricité. Cet accès est inégalement réparti, avec une production et une consommation électrique concentrée autour de Kinshasa et des régions minières, alors que l'approvisionnement électrique est faible, voire inexistant dans la ville de Kananga.

Il n'est donc pas surprenant que l'électricité ne représente qu'une maigre part de la consommation énergétique nationale. La consommation électrique par habitant est l'une des plus faibles au monde ; en 2016, on estimait que 94 % de l'énergie utilisée en RDC provenait du bois ou du charbon de bois.

Cet état des choses plonge la population de Kananga dans le chômage en ce sens qu'elle ne sait plus entreprendre sans énergie électrique et que beaucoup d'investisseurs ne viennent pas investir pour tant soit peu donner du travail aux nécessiteux et cela à cause du manque d'énergie électrique.

Sans doute, avoir un accès à des services énergétiques propres et abordables à Kananga, est un impératif de développement durable. Bien que ces services soient difficiles à mesurer, il existe de nombreux avantages à améliorer l'accès à l'électricité. Parmi ceux-ci, mentionnons : un meilleur accès aux services de santé (l'énergie électrique permet l'utilisation des machines sophistiquées de la médecine et bien d'autres aspects tels la stérilisation des matériels), à la réfrigération, à l'eau potable, à l'éclairage public (avec effet direct la diminution du taux de criminalité et d'insécurité à travers les villes), aux technologies de la communication, aux services de banque mobile ou encore à l'enseignement.

Un meilleur accès à l'électricité permettrait également d'accroître les activités productives locales, communautaires, industrielles et commerciales, avec comme conséquence directe la création de plusieurs emplois qui absorberaient le chômage. Et nous pensons, qu'au regard de cette enquête, la présence d'énergie électrique redonnerait l'image qu'avait la ville de Luluabourg (actuellement Kananga), où il y avait beaucoup de minoteries industrielles, époque où l'activité de la meunerie était pérenne et rentable et assurait les meilleures conditions de vie de ses entrepreneurs.

A ce jour, puisque l'espoir est permis, terminer la construction du barrage hydroélectrique de Katende qui n'a que trop duré devient un impératif quoique le potentiel en énergie propre et renouvelable soit également considérable dans la province du Kasai Central, particulièrement dans la ville de Kananga. Le fleuve Congo, deuxième plus grand cours d'eau au monde par son débit, ainsi que d'autres rivières d'envergure permettent d'envisager de nombreuses infrastructures hydroélectriques dans le pays.

La ville de Kananga peut également compter sur de nombreuses ressources solaires, éoliennes et géothermiques, bien que celles-ci attendent encore d'être exploitées à grande échelle. Dans un tel contexte, l'exploitation de la meunerie est un casse-tête, car elle est tributaire du gazole dont le stock est souvent aléatoire et le coût perpétuellement revu à la hausse.

### **3.3. Impraticabilité des routes de desserte agricole**

Les routes de desserte agricole sont toujours considérées comme les poumons de ravitaillement des produits agricoles de centre de production vers celui de consommation. Partout ailleurs, ces routes revêtent une grande importance. Le rôle qu'elles jouent dans la vie des communautés est celui de promouvoir le développement de celles-ci.

Les routes de desserte agricole de la ville de Kananga sont impraticables<sup>5</sup>. Et ce délabrement très avancé des infrastructures routières dans la province du Kasai central, en général, est la conséquence du manque d'entretien permanent des routes d'intérêt général. Pourtant, les recettes générées par ses infrastructures sont allouées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont censées être principalement affectées. Ceci a comme conséquences directes, la hausse vertigineuse des prix de nombreux produits vivriers sur le marché *kanangais*.

La situation actuelle est clairement liée à l'impraticabilité des axes routiers Demba-Kananga, Luiza - Kananga, Kazumba - Kananga, Dibaya - Kananga, Dimbelenge - Kananga et Kalamba-Mbuji - Kananga. Tous ces greniers de ravitaillement en produits agricoles et autres produits de premier nécessité, ont du mal à évacuer leurs productions faute de la dégradation avancée et généralisée de leur réseau routier.

Cela suite au manque d'entretien et sous la pression permanente des érosions. Ceci ne permet pas à la province d'exploiter convenablement le dense réseau routier dont elle dispose et qui devrait normalement bien faciliter les échanges entre la ville et les différents centres de production. Ce qui se traduit par le renchérissement des coûts des facteurs, ce qui n'offre pas d'avantages comparatifs aux industries de production de s'installer.

De plus, les conflits récurrents liés au pouvoir ancestral ou coutumier, créent un état d'insécurité sur les routes freinant ainsi les échanges commerciaux dans la ville.

La praticabilité des routes de desserte agricole dans l'étude sous examen, aiderait les producteurs à évacuer leur production vers le centre de consommation et cela profiterait aux exploitants de la meunerie à travailler sans discontinuité et paisiblement et rendre leur activité rentable et pérenne.

### **3.4. Pénurie des intrants comme huile moteur et mazout**

La pénurie en tout carburant affecte sans équivoque le commerce. Elle ne signifie pas la rupture d'approvisionnement, avec comme conséquences : des stations-service à sec et des véhicules arrêtés sur le bord de la route. La réalité est très différente. L'émergence d'un écart entre la demande et l'offre du carburant se manifesterait par une hausse du prix du baril qui, au-delà d'un certain seuil, affecterait l'économie.

En retour, la destruction d'activité économique occasionnée par l'augmentation du prix du brut limiterait sa hausse voire le fera redescendre. Les moulins sont des machines qui ne fonctionnent qu'avec le carburant, la pénurie en celui-ci affecterait non seulement l'activité du meunier, mais aussi et surtout les services qu'il rend à sa clientèle. Cette situation demeure récurrente à Kananga. Ce qui est loin de faire le bonheur des meuniers.

A titre illustratif, un jour seulement où les machines ne vont plus tourner ou s'arrêter par manque d'huile moteur ou carburant, créera un climat malsain dans le chef de la population, des soulèvements peuvent surgir, et par conséquent, la quiétude de la ville sera affectée.

---

<sup>5</sup> Rapport sur l'état de lieu des réseaux routiers dans le cadre du plan du développement provincial en Novembre, Kananga, 2018.

### 3.5. Rareté des pièces de rechange

Le moulin à maïs et manioc est une unité ou une machine permettant de transformer les produits bruts en produits finis<sup>6</sup>. Cette machine est constituée des plusieurs pièces importantes. La défection de l'une des pièces, entraîne des répercussions sur le bon fonctionnement de l'engin et le remède est de procéder au remplacement par une autre des mêmes caractéristiques.

A Kananga, malgré que beaucoup de gens pratiquent cette activité de la meunerie, les pièces de rechange des moulins sont difficiles à trouver sur le marché et donc rares. Il n'y a pas assez d'ateliers électromécaniques où l'on peut adapter des pièces et éviter la dépendance commerciale de la ville avec Lubumbashi, Kinshasa et d'autres villes du pays.

Par ailleurs, chaque défection d'une pièce renvoie à l'arrêt de l'activité jusqu'à l'obtention d'une nouvelle pièce par commande ou d'autres mécanismes. Tant que les pièces de rechanges se feront toujours rares sur le marché local, la pérennité de cette activité ne sera alors jamais atteinte par ses exploitants, car la défection d'une pièce peut aussi facilement renvoyer au chômage et donc freiner l'élan de la pérennisation et la rentabilité de l'activité de la meunerie dans la ville de Kananga.

### 3.6. Déficit d'Instruction

L'instruction d'un individu, doublée de sa socialisation est un facteur déterminant de sa propre réussite et de l'épanouissement de son entourage. Les connaissances acquises permettant de démarquer du commun de mortels par la lucidité et l'indépendance de l'esprit, la capacité managériale et le souci permanent de toujours mieux faire.

Tel n'est pas le cas pour la majorité de nos enquêtés dont les insuffisances sont remarquables dans la gestion courante de leurs activités. Gérer, c'est prévoir, dit-on, car la planification d'une activité est une tâche ardue faisant appel à beaucoup de compétences tant sur le plan cognitif que celui de la culture générale censée être maîtrisée par les acteurs quel que soit son domaine d'activité.

Il est important de noter que le niveau d'instruction façonne et encense les individus par le biais de la culture intellectuelle leur transmise. Si les meuniers de la ville de Kananga semblent stagner dans leurs activités, cela se justifierait d'une façon ou d'une autre, par l'insuffisance du niveau d'étude qui leur permettrait de travailler autrement et arduement en toute connaissance de cause.

Les études forment les individus à l'esprit d'abnégation, de sacrifice, d'endurance dans les épreuves tout en leur indiquant que rien n'est gagné d'avance. Tout le temps passé à l'école, à l'université constitue un chemin tortueux parsemé d'embûches pour tout celui qui accepte de l'emprunter. C'est une expérience unique susceptible de permettre le téméraire d'en sortir ragaillard par la somme des connaissances acquises.

Partant de toutes ces considérations et à la suite du comportement de la plupart des propriétaires des moulins à moudre les cossettes de manioc et les grains de maïs, font preuve de manque d'initiatives en vue de fructifier leurs activités. Ils se contentent surtout de la survie pour la satisfaction des besoins immédiats plutôt que de travailler pour un rendement performant et capable de produire des épargnes via l'investissement pour leur bien-être social.

Retenons en définitive que la variable niveau d'étude constitue un atout indispensable dans la réussite de ces opérateurs économiques qui ont besoin d'une

---

<sup>6</sup> VANDEWATTYNE, J., *les moulins tournent encore ... Le blé, la farine, le pain, Mons*, Fédération du tourisme de la province du Hainaut, PUF, 1980.



gestion saine dans la rentabilisation de leurs activités en vue de casser la monotonie érigée en système de travail.

### 3.7. Taux de loyer

Les difficultés de payer le loyer dans les grandes villes congolaises est un véritable casse-tête pour les locataires soumis aux caprices de bailleurs qui fixent les montants sans tenir compte des principes et des lois en vigueur. Si le loyer d'habitation coûte cher, celui d'une activité commerciale vaut davantage et est fixé sur base de l'appréciation du bailleur du progrès réalisé par le locataire en termes de bénéfices ou gains.

Plus les activités des tenants des maisons commerciales prospèrent, plus elles attirent la cupidité des bailleurs soucieux de leurs propres intérêts dans un pays où les plus démunis n'ont pas de droit de cité. La crise économique qui perdure creuse davantage un fossé profond entre les plus possédants et les pauvres. Les privilèges pour bien manger, boire, se vêtir convenablement et de vivre dans un logement décent sont une exclusivité d'une minorité nantie au détriment d'une majorité appelée à croupir dans la misère et vivre dans la promiscuité. Il y a eu lieu de constater que les meuniers de la ville de Kananga, à l'instar de la plupart des autres débrouillards au maigre revenu, font face aux taux prohibitif du loyer<sup>7</sup> sur base du contrat de bail conçu pour le seul profit du propriétaire foncier. Dans la plupart des cas, ces locataires se trouvent devant un dilemme. Celui de rompre le contrat de bail et le souci de l'avenir de leurs activités. Ils sont contraints de respecter la volonté des bailleurs pour ne pas perdre l'espace pouvant attirer la convoitise d'autres preneurs.

Par ailleurs, il faut également noter que le taux du loyer dépend largement de la perception souvent erronée, des bailleurs du degré des recettes réalisées par les locataires, ce qui suscite envie et jalousie. C'est donc la loi du plus fort qui compte dans un environnement inégalitaire où le malheur des uns fait le bonheur des autres.

Un moulin fréquenté par une forte clientèle ( $\pm 50$  clients/jour) expose son propriétaire à un déguerpissement forcé dont le risque est de voir le bailleur occupé les lieux pour exercer la même activité. Généralement, cela commence par une augmentation excessive du prix de loyer<sup>8</sup> qui servira de prétexte pour l'écarter de manière sournoise afin de récupérer l'espace pour son propre compte.

Cette contrainte pèse lourdement sur la rentabilité des activités de meuniers dans la ville de Kananga où ils sont en proie à plusieurs charges et besoins familiaux tel que la nourriture, le loyer d'habitation, la scolarité des enfants, voire l'investissement en vue de réaliser d'autres activités supplétives.

### 3.8. Non accès au crédit bancaire

Toutes les banques et autres institutions de micro finance ont déjà déterminé les principes et les conditions d'octroi des crédits aux individus ou autres institutions intéressées en vue de maximiser les profits relatifs à leurs affaires. En outre, dans le secteur de la meunerie, les données de l'enquête attestent que les micro-entrepreneurs ne sont pas initiés à la culture bancaire de prêts d'argent (83% des d'entrepreneurs n'ont jamais obtenu un crédit bancaire). Certains ignorent même l'existence de ces structures financières qui ont toujours accompagné les hommes d'affaires dans la réussite de leurs activités. Pour ce qui est des meuniers informés sur l'existence des institutions bancaires qui accordent des prêts, l'inquiétude est d'autant plus grande en ce qui concerne les conditions ou critères d'éligibilité. Il s'agit par exemple des gages imposés tels que le

---

<sup>7</sup> *À l'entrée, l'exploitant doit verser une garantie de six mois, le seuil du loyer mensuel quant à lui, s'élève en moyenne, pour le muana kende (petit moulin) à 70 \$ us et 150 \$ us pour le moulin industriel. Il importe de noter à ce sujet que ce taux locatif est révisé en raison de l'accroissement de la clientèle.*

<sup>8</sup> *Idem.*

dépôt des titres parcellaires pour une période bien déterminée, la présence des témoins, la présentation des documents tels que : le registre de commerce, le numéro RCCM, l'Identification nationale, la patente, l'autorisation d'ouverture de l'activité, le numéro impôt, les différentes preuves de paiement des impôts, l'attestation fiscale, l'établissement du calendrier ou de remboursement sur base des échéances prédéterminées.

Tous ces éléments évoqués ci-dessus suscitent la panique dans la prise de décision lorsqu'on est tenté de solliciter un crédit bancaire. Beaucoup de nos enquêtés interrogés sur cet aspect, ont manifesté la méfiance vis-à-vis des prêts bancaires craignant des représailles en cas d'insolvabilité, allusion faite aux clients incarcérés et ceux dont les biens ont été confisqués.

Il faudrait ajouter à cela l'imposition des pénalités calculées sur base de chaque jour de retard de non paiement dans le délai et de toutes les conséquences y afférentes. La crainte grossit davantage lorsque les affaires ne marchent pas normalement et qu'elles sont sujettes à des facteurs conjoncturels à l'instar de l'énergie électrique, à la rareté des maïs ou des manioc suite à la détérioration des routes, etc.

Somme toute, la plupart de meuniers interrogés sur les crédits bancaires ont manifesté la méfiance, voire l'ignorance de leur existence. C'est à ce niveau que l'instruction joue un rôle important dans la mesure où tout entrepreneur est censé de prendre le risque dans tout projet d'investissement quel que soit le domaine de sa prédilection. Qui ne risque rien n'a rien, dit-on.

### **3.9. Déficit d'éthique dans le chef des employés**

De nombreux entrepreneurs dans le secteur de la meunerie à Kananga, s'obligent de s'employer eux-mêmes dans cette activité non seulement pour éviter des charges mais aussi parce qu'ils redoutent la malhonnêteté de la plupart des jeunes recrutés à cette tâche. Parmi ces derniers, se comptent ceux qui trafiquent à leur profit, les recettes attendues en faussant le poids des quantités de maïs et/ou de manioc moulues dans la journée.

Pour éviter de tomber dans cette mésaventure, plusieurs entrepreneurs, lorsqu'ils ne peuvent pas eux-mêmes se placer au front, installent notamment leurs épouses au guichet de perception, ce qui énerve souvent les employés qui, dans le meilleur des cas, plient bagages. Cet état d'esprit astucieux qui frise l'escroquerie, limite, malheureusement, l'offre d'emploi à des tierces personnes.

## **IV. PERSPECTIVES DE PROMOTION DE L'ACTIVITE DE MEUNERIE**

Pour être encore plus utile, l'activité de la meunerie doit viser sa promotion, c'est-à-dire dépasser le stade de routine par le renforcement des capacités des gestionnaires et de l'outil de travail. Pour assoir une meunerie de développement à Kananga, il importe de tenir compte des facteurs ci-après :

### **4.1. Accompagnement des meuniers**

Parmi les défis qui impactent négativement l'épanouissement des activités des meuniers à Kananga, figurent l'inaccessibilité au crédit, le déficit de formation pour le renforcement des capacités, sans oublier les tracasseries administratives, fiscales et parafiscales.

En effet, pour le démarrage de leurs activités, la majorité des enquêtés ont recouru essentiellement à leur salaire de misère, à la tontine, à l'assistance des parents, amis et connaissances, et/ou à l'appui financier des partenaires dans le cadre des activités tenues par des associations (ONG). Très peu ont eu la chance d'accéder à un crédit auprès d'une institution de microfinance.

En outre, les meuniers de Kananga font preuve de déficit de culture entrepreneuriale et ont aussi besoin d'une capacitation conséquente pour bien gérer leurs activités.

Ainsi, pour accompagner conséquemment de cette activité à Kananga, il faut le pouvoir public s'impliquer dans le processus de ses exploitants au crédit par l'allègement des conditions d'accès aux institutions de crédit, soit par la création d'un fonds propre à cette activité dans le cadre de l'appui financier aux moyennes et petites entreprises.

Enfin, ces micro-investisseurs devraient bénéficier de l'encadrement des institutions du genre INPP pour être renforcés en gestion, comptabilité et en management.

#### 4.2. Sociologie de la fiscalité de développement

Cette théorie a pour objectif de concourir à l'assainissement du climat des affaires pour l'émergence des PME tel est le cas de la meunerie. Appuyée par un postulat (axiome) et un théorème (principe théorique), cette théorie tient compte de la socialisation fiscale qui est un processus d'apprentissage qui permet à tout entrepreneur d'acquérir la culture fiscale.

Fondamentalement, d'après cette théorie encore, l'Etat, pourvoyeur du bien-être social et de la sécurité sociale, doit favoriser l'essor des petites et moyennes entreprises pour le développement socioéconomique du pays en aménageant l'assiette fiscale, facteur très important pouvant lui permettre d'atteindre ses objectifs sans offusquer les contribuables qui constituent la source fiscale principale<sup>9</sup>. En d'autres termes, l'Etat doit favoriser un partenariat sincère avec les entreprises privées quelle que soit leur dimension, leur catégorie et leur secteur d'activité. Car, en brimant les contribuables, il favoriserait l'évasion et/ou la fraude fiscale et manquerait à son devoir de protéger tout le monde et de développer la société.

Les meuniers comme tout opérateur économique, ont des obligations fiscales envers l'Etat congolais. Payer son impôt, est un acte de citoyenneté fiscale. Malheureusement, selon nos investigations, bon nombre des meuniers considèrent l'Etat comme un adversaire de grande taille, ce qui confirme la théorie de désavantage<sup>10</sup> dans ce contexte.

Mais, il faut cependant signaler que les agents de l'Etat commis à ce service, recourent aux méthodes fortes, au caporalisme pour recouvrer les taxes et impôt sans tenir compte de la capacité contributive réelle de chaque opérateur.

Un bon nombre des meuniers honorent cet engagement sous stress en dépit de leurs capacités financières. D'autres, par contre, se soustraient et optent pour l'évasion ou la fraude fiscale qui prive à l'Etat de moyens indispensables pour la réalisation de son programme de développement.

La socialisation fiscale devient donc une nécessité<sup>11</sup>. Elle est un processus d'apprentissage qui permet d'une part, à tout entrepreneur qui veut exercer une activité génératrice de revenus, d'acquérir la culture fiscale dans l'environnement où il vit et

---

<sup>9</sup> LECOMTE, S., *La fiscalité de développement. Coopérer avec les pays en développement afin d'encourager la bonne gouvernance dans le domaine fiscal*, Bruxelles, édition Com, 2010.

<sup>10</sup> SHOMBA KINYAMBA S., et alii, *Etude sur l'économie informelle à Mbuji-Mayi et à Kisangani, Kinshasa*, &d. M.E.S., 2021.

<sup>11</sup> SAINSLIEU Renaud, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Paris, éd. Presses de sciences politiques, réédition augmentée, 1997.

exerce ses activités et, d'autre part, à l'Etat de fixer le taux de taxes et impôt en tenant compte de la capacité financière réelle des contribuables<sup>12</sup>.

#### 4.3. *Elargissement de l'assiette fiscale*

La théorie fiscale du développement suppose aussi l'élargissement fiscal. Les contraintes en matière des capacités administratives doivent être élaguées afin d'élargir l'assiette des impôts et favoriser la génération des recettes grâce à une structure fiscale plus équilibrée. Une large assiette fiscale repose sur un ensemble diversifié des recettes fiscales.

Elle implique un grand nombre d'intervenants différents dans le processus politique national. Ce qui permet d'alléger la charge fiscale au profit des contribuables pour chaque type d'activité économique et de favoriser une fiscalité plus efficace, plus équitable et plus rationnelle en termes de complément d'efforts visant l'élargissement de l'assiette fiscale.

#### 4.4. *Hygiène fiscale*

L'utilisation de l'hygiène fiscale consiste à tenir compte de la capacité contributive effective de chaque opérateur selon son environnement. Il s'agit de l'assainissement ou rationalisation fiscale.

La sociologie fiscale de développement se base sur la construction d'une éthique de la démocratie axée sur l'impôt-contribution aux charges publiques socialement utiles au lieu de l'impôt-imposition reposant sur la taxation usuraire sans tenir compte de la capacité contributive réelle des contribuables ou opérateurs économiques<sup>13</sup>. Les lois et les règles doivent être fondées sur l'hygiène fiscale qui provoque l'essor de la communauté dans ses divers aspects<sup>14</sup>, et non une fiscalité d'imposition ou du caporalisme qui terrorise et asphyxie le petit opérateur économique<sup>15</sup>.

A cet effet, les rapports entre l'Etat et l'entrepreneur doivent être orientés vers une perspective sociétale visant la promotion sociale. L'Etat doit intervenir pour des actions publiques palpables, la justice sociale et rationnelle.

### CONCLUSION

La place de la meunerie dans la vie de Kananga, telle est la thématique développée dans cet article. Au centre de cette enquête, s'aligne la préoccupation majeure qui consiste à situer la place de la meunerie dans la vie à Kananga et les contraintes qui entravent sa promotion dans le vécu quotidien de ses exploitants.

Nous avons démontré dans ce travail que la meunerie occupe une place de choix dans la vie à Kananga, et cela à deux niveaux. D'une part, la minoterie comme business, qui s'exécute en suivant un plan d'affaire préalablement établi. D'autre part, la minoterie comme service, sollicité au quotidien. Car, il ne se passe aucun jour où la population n'éprouve le besoin de manger, or pour manger, il faut être passé par une minoterie de manière directe ou indirecte.

Par ailleurs, dans l'exercice de cette activité, les meuniers rencontrent bon nombres contraintes ci-après : Paiement des taxes et impôts, absence de l'énergie électrique,

<sup>12</sup> BOUGUIGNONS, F. *Fiscalité et rétribution*, Conseil d'analyse économique, Paris, éd. Documentation Française, 2019

<sup>13</sup> PETER LANG, *L'Etat, l'impôt et la société*, Tome 2, éd. Paraitre economica 2019.

<sup>14</sup> MBOKO DJ'ANDIMA, M.j., *Code général des impôts*, Kinshasa, éd. Annotée, P.U.C., 2011.

<sup>15</sup> JOSEPH SCHUMPTER, A., *Contribution in the area of fiscal sociology*, Journal of revolutionnary in economica, 2014.

l'impraticabilité ou la vétusté des routes de desserte agricole, pénurie en intrants comme huiles moteur et mazout, rareté des pièces de rechange, niveau bas des gestionnaires, taux fluctuant de loyer, non accès aux crédits bancaires et déficit d'éthique de la part des employés.

Pour pallier à ces contraintes, cette étude aligne les préalables ci-après : l'accompagnement des meuniers ou des entrepreneurs, le recours à la sociologie de la fiscalité de développement, l'élargissement de l'assiette fiscale et le respect des principes de l'hygiène fiscale.

Cet article n'a nullement la prétention d'avoir vidé toutes les dimensions qui justifient la place de choix qu'occupe la meunerie dans la vie à Kananga. Aussi pensons-nous à des recherches ultérieures qui pourraient porter entre autres sur : le paiement des droits spontanés et constatés (comme impôts) et leurs impacts sur la promotion de la meunerie à Kananga ; ou encore la multiplicité des taxes fiscales et parafiscales comme une asphyxie à la rentabilisation de PMI du secteur de la meunerie à Kananga.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I. Ouvrages

- BRESSY, G., et KONKUYT, C., *Management et Economie des entreprises*, Paris, 11<sup>e</sup> éd. Sirey, 2014.
- BULULU KABATAKAKA, A., *Economie informelle dans les pays en développement. Reproduction chez l'élite*, Presses Académie Francophone, 2015.
- DEPALLENS, G., *Initiations aux problèmes financiers de l'entreprise*, Paris, éd. Entreprise moderne, 1975.
- ELLIOTT, J., *Intervention et changement dans le fonctionnement de la PME*, Paris, Dunod, 2012.
- FATOU, SARR., *l'entrepreneuriat féminin au Sénégal : la transformation des rapports de pouvoirs*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- JOSEPH SCHUMPTER, A., *Contribution in the area of fiscal sociology*, Journal of revolutionnary in economica, 2014.
- LECOMTE, S., *La fiscalité et développement. Coopérer avec les pays en développement afin d'encourager la bonne gouvernance dans le domaine fiscal*, Bruxelles, édition com, 2010.
- LUBO YAMBELE, D., *Mondialisation, politiques de développement et pauvreté en RDC*, Kinshasa, éd. Presses Universitaires de Kinshasa, 2015.
- MBAYA MUDIMBA, R. et STREIFFELER F., *Secteur informel au Congo Kinshasa. Stratégie pour un développement endogène. (Zamba epeli moto, nyama éboyi kokima)*, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 1999.
- MBOKO DJ'ANDIMA, M.J., *Code général des impôts*, Kinshasa, éd. Annotée, P.U.C., 2011.
- NTUMBA KABEYA, J., *Impôt synthétique libérateur et son impact sur le développement de la petite et moyenne industrie*, Mémoire de licence en sociologie, Unikan, 2013.
- NZONGALA-NTALAJA, G., *Failite de la gouvernance et crise de la construction nationale au Congo Kinshasa. Une analyse des luttes pour la démocratie et la souveraineté nationale*, Kinshasa-Montréal-Washington, ICREDES, 2015.
- PETER LANG, *L'Etat, l'impôt et la société, Tome 2*, éd. Paraitre economica, 2019.
- RIVALS, CLAUDE, *Le moulin et le meunier. Mille ans de meunerie en France et en Europe*, vol.1, une technique et un métier, Roques-sur-Garonne, Empreinte Ed. 2000.
- SAINSULIEU Renaud, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Paris, éd. Presses de sciences politiques, 1997.
- SHOMBA KINYAMBA S., et alii, *Etude sur l'économie informelle à Mbuji Mayi et à Kisangani*, Kinshasa, éd. M.E.S., 2021.

- SHOMBA KINYAMBA S., et alii, *Mutation du secteur informel en économie sociale en RDC : Nécessité et conditions de faisabilité*, Kinshasa, éd. M.E.S., 2014.
- VANDEWATTYNE, J., *Les moulins tournent encore...Le blé, la farine, le pain, Mons, Fédération du tourisme de la province du Hainaut*, 1980.

**II. Autres documents**

- Rapport annuel de la division des petites et moyennes entreprises du Kasai Central, 2019-2020.
- Rapport sur l'état de lieu des réseaux routiers dans le cadre du plan du développement provincial en Novembre, Kananga, 2018.